

Chabeuil, le 9 novembre 2023

## NOTE D'INFORMATION AUX PRESIDENTS D'ASSOCIATION

Objet : Campagne de demande de subvention 2024

Nous avons l'honneur de vous informer que les dossiers de demande de subvention 2024 sont à votre disposition sur le site internet de la mairie:

https://www.mairie-chabeuil.com/-demande-subvention-association-.html

Il vous appartient de le télécharger, le compléter et le transmettre en mairie. Cette année, compte tenu de l'organisation des services, la date butoir a eté fixée au <u>lundi 15 janvier 2024</u>. Passé ce délai, aucun dossier ne pourra, alors, être pris en considération.

De même les dossiers incomplets (pièces manquantes ou rubriques non complétées) seront également rejetés.

Meilleurs sentiments.

Pour le Maire et par délégation

Loïc RICHARD

Directeur Général des Services